



Indemnité départ retraite rémunération

Par France23

Bonjour
l'indemnité de départ à la retraite
la somme perçue est-elle assujetti aux cotisations ou pas ?
cordialement
France23

Par kang74

Bonjour

Oui, soumise à cotisation et imposable .

Par yapasdequoi

Bonjour,
Juste un bémol : non imposable si départ dans le cadre d'un PSE.

Par France23

Merci pour vos réponses rapides
Cordialement
France23